



# Concours International pour Violon Henri Koch 2013 5<sup>e</sup> Edition

## BULLETIN D'INSCRIPTION

|                    |  |                  |                 |
|--------------------|--|------------------|-----------------|
| <b>Nom</b>         |  | <b>Prénom</b>    |                 |
| <b>Adresse</b>     |  |                  |                 |
| <b>Code Postal</b> |  | <b>Localité</b>  |                 |
| <b>Pays</b>        |  | <b>Téléphone</b> |                 |
| <b>Email</b>       |  | <b>Age</b>       |                 |
| <b>Sexe</b>        |  | <b>Niveau</b>    | <b>confirmé</b> |

Je déclare m'inscrire et vouloir participer au **Concours Henri KOCH 2013**. Je règle dès aujourd'hui mon droit d'inscription de 50,00 EUR par virement au compte IBAN BE87 7775 9419 4794, BIC GKCCBEBB de l'asbl « Lions Club de Liège Hauts-Sarts », avec la communication « Concours Henri Koch 2013 ». Je déclare avoir pris connaissance du Règlement du Concours que j'entends respecter. Je prends bonne note de la date limite d'inscription qui est le 28.09.2013.

Œuvres ou parties d'œuvres choisies avec minutage :

Epreuve éliminatoire :

|          |            |       |
|----------|------------|-------|
| 1) ..... | Minutage : | ..... |
| 2) ..... | Minutage : | ..... |
| 3) ..... | Minutage : | ..... |

Epreuve finale :

|           |            |       |
|-----------|------------|-------|
| 1) .....  | Minutage : | ..... |
| 2) .....  | Minutage : | ..... |
| 3a) ..... | Minutage : | ..... |
| 3b) ..... | Minutage : | ..... |

|             |  |                  |  |
|-------------|--|------------------|--|
| <b>Date</b> |  | <b>Signature</b> |  |
|-------------|--|------------------|--|

### ATTESTATION

Par la présente, l'établissement / le Professeur ..... atteste que la personne sus-citée est inscrite en qualité d'élève.

|             |  |               |  |                  |  |
|-------------|--|---------------|--|------------------|--|
| <b>Date</b> |  | <b>Cachet</b> |  | <b>Signature</b> |  |
|-------------|--|---------------|--|------------------|--|

Renvoyer à : **Concours Henri KOCH**  
**C/O Harry Natowitz, Quai de Rome 25**  
**B - 4000 Liège**  
**BELGIQUE**

Ou par email à : [harry.natowitz@skynet.be](mailto:harry.natowitz@skynet.be) ou [njda.architecture@skynet.be](mailto:njda.architecture@skynet.be)



## REGLEMENT DU CONCOURS

### I. PARTICIPATION AU CONCOURS

Le Concours est réservé aux violonistes de toutes nationalités inscrits en qualité d'élèves de niveau confirmé dans un Conservatoire Royal ou autre Etablissement Supérieur, belge ou étranger.

L'inscription au concours est subordonnée au renvoi du formulaire dûment complété et, à l'acquiescement, par versement au compte n° IBAN BE87 7775 9419 4794, BIC GKCCBEBB de l'asbl « Lions Club de Liège Hauts-Sarts » avec la communication « Concours Henri KOCH », du droit d'inscription de 50,00 Euros. La date limite d'inscription est le 28.09.2013, la date de la poste faisant foi. Le droit d'inscription ne sera remboursé en aucun cas. Les candidats se présentant doivent fournir une autorisation de leur établissement scolaire musical ou de leur Professeur.

### II. PRESTATION DES CANDIDATS

Eliminatoires :

- 1 œuvre inédite d'un compositeur belge (imposé) transmise aux candidats inscrits le 28.09.2013 au plus tard
- 1 mouvement rapide sans reprise d'une sonate ou partita de J.S. Bach
- 1 étude ou caprice au choix
- 1 mouvement lent d'une sonate ou partita de J.S. Bach (le jury choisira 1 des 2 Bach)

Finale :

- 1ère partie de concerto de Mozart avec cadence
- 1 œuvre du répertoire (choix du candidat)
- 2 œuvres au choix du répertoire (le jury en sélectionnera 1)

Les candidats devront indiquer le minutage de chaque œuvre. Les œuvres pourront être exécutées avec ou sans partition. Les candidats devront être accompagnés au besoin, par leur pianiste habituel.

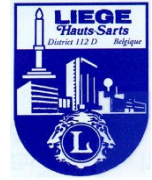
Les éliminatoires dureront 15 minutes maximum par candidat et les finales 30 minutes. Les finalistes seront désignés par le Jury. Le membre du jury ayant ou ayant eu comme élève un candidat ne participera pas au vote de ce dernier.

### III. JURY ET PRIX ACCORDES

A la demande du Président, le Jury pourra interrompre la prestation d'un candidat si la durée qui lui est impartie est dépassée. Les délibérations du Jury sont strictement confidentielles. Les résultats proclamés par le Jury sont sans appel. Ce dernier se réserve le droit d'attribuer un prix ou non. Tous les finalistes recevront un diplôme de participation.

Le Jury décernera les prix suivants (des prix spéciaux seront éventuellement accordés) :

- Prix Henri Koch 2013 : 1.000,00 euros « Prix de la Fédération Wallonie-Bruxelles » avec participation en soliste à un concert avec l'Orchestre Philharmonique de Liège
- 2ème Prix : 500,00 euros « Prix de Liège province Culture »
- 3ème Prix : 350,00 euros « Prix de la Ville de Liège »
- 4ème Prix : 250,00 euros « Prix du Lions Club de Liège Hauts-Sarts »



#### IV. LIEU ET DATES

Le Concours se déroulera au Conservatoire Royal de Liège les 19 et 20 octobre 2013.

#### V. ORGANISATION DU CONCOURS

Les candidatures doivent être envoyées à : Harry Natowitz  
Quai de Rome 25  
B-4000 Liège  
Belgique

pour le 28.09.2013 au plus tard.

Les participants recevront un courrier avec planning au moins 15 jours avant la date du Concours. Les candidats devront se présenter en début de session pour tirage au sort déterminant l'ordre de passage.

Le Comité Organisateur se réserve le monopole des émissions, diffusions, publications et enregistrements éventuels.

Le Jury est souverain dans toutes ses décisions. Toutes les questions pratiques d'organisation seront adressées à la direction du Concours.

Le Comité Organisateur ne pourra être tenu pour responsable des dommages physiques ou matériels qui pourraient résulter de la participation ou de l'assistance.

### LE JURY

Président du Jury: Monsieur Louis KOCH  
Professeur au Conservatoire Royal de Liège  
Sous l'égide de Monsieur Steve HOUBEN  
Directeur du Conservatoire Royal de Liège

Membres du Jury: Monsieur Philippe KOCH, Concertiste,  
Professeur au Conservatoire de Liège  
Konzertmeister de l'Orchestre National du Luxembourg

Monsieur Patrice FONTANAROSA, Concertiste,  
Professeur à la Schola Cantorum Paris

Monsieur Roland DAUGAREL, Concertiste,  
Konzertmeister de l'Ordre de Paris  
Professeur au Conservatoire National Supérieur  
de Musique et de Danse de Paris

Monsieur Karen AROUTIOUNIAN, Concertiste,  
Professeur au Conservatoire de Liège

Monsieur Eric MELON, Concertiste,  
Professeur au Conservatoire de Liège

\*\*\*\*\*